

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19244**

### Intitulé

Manager de portefeuille de projets (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CESI	Directeur du CESI

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310n Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification est amené à réaliser les activités suivantes :

#### **Activité 1 : Conseiller la direction dans l'élaboration et/ou dans la gestion d'une organisation par projets**

Après de la direction, le manager de portefeuille de projets joue le rôle de consultant (interne ou externe) dans l'élaboration ou la gestion d'une organisation par projets de l'entreprise. Il participe à la mise en place d'un « management par processus projets » en analysant le contexte et les enjeux de l'entreprise. Il intervient au niveau stratégique en accompagnant la direction dans la définition de sa tactique et des étapes d'évolution de l'entreprise. Il la conseille dans les arbitrages à opérer. Il guide les équipes managériales et les acteurs dans le changement induit par cette nouvelle forme de management et d'organisation (gestion des transformations/penser différemment, méthodes standards vs. méthodes agiles). Il insuffle la vision et la culture projet dans l'entreprise.

#### **Activité 2 : Piloter le portefeuille de projets de l'entreprise**

Dans une entreprise ou un service gérant un portefeuille de projets, le manager de portefeuille de projets se positionne comme responsable des différents chefs de projets et organise de façon plus ou moins formelle la gestion du portefeuille de projets. Il opère au niveau tactique dans un contexte de gestion multi-projets. Il crée ou réorganise le bureau de projets en fonction des besoins et du contexte de l'entreprise. Il manage le bureau de projets (supervision et coordination des projets, évaluation des risques et des performances, bilans, reporting, capitalisation des connaissances). Il veille à l'obtention des bénéfices escomptés et au retour sur investissement des projets. Référent pour les autres chefs de projets, il contribue au redressement des projets en difficulté (arbitrages, redéfinition, ...) et les accompagne dans l'apprentissage des meilleures pratiques. Enfin, le manager de portefeuille de projets pilote les indicateurs associés au portefeuille et assure le reporting et les échanges avec la direction.

#### **Activité 3 : Conduire un projet**

Le manager de portefeuille de projets est lui-même un expert de la conduite de projet. Il peut exercer de façon opérationnelle la conduite de programmes et de projets de grande envergure. Il prend en charge tout ou partie des étapes d'un ou plusieurs projets, de l'étude de faisabilité jusqu'à la clôture. *Sa maîtrise des différentes typologies de projets et méthodes de gestion de projets lui permet de sélectionner l'organisation optimum pour chaque situation rencontrée. La caractéristique première d'un projet étant son caractère unique, à chaque projet, il rencontre de nouveaux objectifs et un nouveau contexte. Il doit impérativement définir l'organisation et le traitement adapté à ces nouvelles conditions. Pendant toute la durée du projet, le manager de portefeuille de projets est garant de la préparation, de la planification, de l'exécution et du contrôle et de la maîtrise du projet. Il gère la relation avec les parties prenantes et manage le personnel constituant l'équipe projet. A la fin de chaque projet, il est responsable de sa clôture. Cette étape est cruciale pour le développement des compétences projet de l'entreprise. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la livraison du projet au client mais également de capitaliser le retour d'expérience dans l'entreprise pour optimiser les futurs projets (actifs organisationnels).*

Le titulaire est capable de:

- Elaborer et gérer un organisation par projet dans le cadre des stratégies et des changements en entreprise
- Bâtir un plan d'actions pour gérer le portefeuille de l'entreprise
- Structurer la vision et la vie en projets de l'entreprise
- Gérer un projet de grande taille ou un programme / portefeuille de projet
- Définir, documenter et déployer les « bonnes pratiques » projet
- Recruter et animer des équipes projets
- Implanter et gérer les différents processus clefs du MPP : portfolio, bureau de projets, guide de référence méthodologique, gestion multi-projets, gating, reporting...
- Implanter et maîtriser différents outils informatiques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs confondus

Grands comptes, grands groupes industriels, PME innovantes High-tech tournées vers l'international et ayant une production à haute valeur ajoutée

- Ingénieur Projets
- Manager de/par Projets, Project Manager
- Chef de Projets
- Consultant Chef de Projets

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composants de la certification :**

Les principes de la démarche de certification sont fondés sur :

- Des contrôles continus (études de cas, simulation, projets individuels ou collectifs),
- L'évaluation de la mission conduite en entreprise (dossier de synthèse et évaluation par un professionnel),
- Rédaction et soutenance orale d'une thèse professionnelle.

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury national est composé de la manière suivante : Le Président du jury national, le Directeur des études des cycles CGE du CESI, Douze Présidents des jurys régionaux concernés (un par centre), Douze experts d'entreprises, Deux professionnels représentant l'Association des diplômés.
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de portefeuille de projets" avec effet au 02 janvier 2008, jusqu'au 03 juillet 2019

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

70 certifiés par an en moyenne

**Autres sources d'information :**[www.ei.cesi.fr](http://www.ei.cesi.fr)Cesi Alumni (association des diplômés du CESI) : [www.viacesi.fr](http://www.viacesi.fr)**Lieu(x) de certification :**

CESI - 30 rue Cambronne - 75015 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Aix en Provence, Lyon, Nancy, Nantes, Nanterre, Rouen et Toulouse

**Historique de la certification :**